

**MAIRIE DE PLAISANCE
(DORDOGNE)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an Deux Mille Seize, le 18 Avril à 20 Heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de **Madame CHAPOTARD Christine, Maire.**

En exercice : 10

Présents : 08

Votants : 09

Date de convocation : 12 Avril 2016

Présents : CHAPOTARD Christine, FRICOT Jean-Marie, ROUCHON Jean-Claude, LUCIEN Gil, CAILLARD Claudine, DE MONTBRON Frédéric, PACE Jacques, RAFFRAY Evelyne.

Absents excusés : Pascal LONGUET donne pouvoir à CHAPOTARD Christine, ROUCHON Sylvie.

Monsieur FRICOT Jean-Marie est élu **secrétaire de séance.**

OBJET : 2016/12 : TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Les délibérations du 07 janvier 2008 et du 15 Septembre 2015 sont abrogées.

Le Conseil Municipal, en accord avec Madame le Maire et après en avoir délibéré, fixe les tarifs de location de la salle des fêtes comme suit et ce à compter du 1er mai 2016 :

- Pour les habitants de la commune :

- 70 € pour un jour avec une caution de 500 €.
- 100 € pour deux jours consécutifs avec une caution de 500 €.

- Pour les personnes n'habitant pas la commune :

- 150 € pour un jour avec une caution de 500 €,
- 200 € pour deux jours consécutifs avec une caution de 500 €.



Une attestation d'assurance "Responsabilité Civile " sera exigée.

Après chaque location, lors de la remise des clés aux responsables, un état des lieux sera effectué. En fonction de cet état, la caution sera ou ne sera pas restituée.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et au registre de la Mairie sont les signatures.
Pour copie conforme.

A PLAISANCE, le 19 Avril 2016.

Le Maire,

CHAPOTARD Christine.



Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
de Bergerac (24) le 21/04/2016
Publié ou Notifié le 26/04/2016
Le Maire,

CHAPOTARD Christine.

